COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER MARAIS-ARCHIVES

Réunion du 20 novembre 2023

Présent·es : Jacky ANTONIAZZA ; Ann BOSTOEN (co-présidente) ; Roselyne CHEVALIER ; Patrick CLARISSE ; Patricia CLARISSE ; Hugo DHERBECOURT ; Laurence DUFLOS ; Agnès FRANCONIE; Hamid HASSNAOUI ; Céline HAUSZWALB ; Valérie HERREO ; Philippe LANTA ; Martine LEYGUES ; Jacques MAEGHT ; Paule MAZEO ; Jacky MORELLE ; Patrick MOSKOVICZ ; Claire-Marie NEUFVILLE ; Sophie PONS ; Martine PORTNOE ; Pierre POUEY MOUNOU ; Jean-Claude POUSSARD ; François RICHE (co-président); Eliane ROSENBERG-MOUNIER ; Guillaume RUMIEL ; Michaël SARFATI ; Sandrine THOURY ; Denis TREDANIEL ;

Excusé·es : Alfred BARNY ; Guillaume RUMIEL ; Antoni VALERO CABRÉ ; Camille KHAIRALLAH (2ème collège) ; Franck FLIPO (2ème collège) ; Gérard SIMONET (2ème collège) ; Emilie VINCENT (2ème collège) ;

Invité·es : Catherine CHOUMEURTHE ; Geoffroy COUTEAU ; HERBIMIER ; Claire POURSIN (membre de l'équipe d'animation du Conseil de quartier Seine) ; Françoise BAGOT (co-présidente du Conseil de quartier Halles Beaubourg Montorgueil) ; Aurélien VERON.

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation ; Cynthia DELLA SCHIAVA, Coordinatrice des Conseils de quartier.

La séance s'est déroulée dans l'enceinte de la Mairie de Paris Centre.

Intervention de Boris JAMET-FOURNIER, élu référent du Conseil de quartier :

Le Conseil de quartier a souhaité être informé des nouvelles avancées sur :

- L'instruction des deux murs proposés par la Mairie de Paris Centre pour la fresque votée en 2021 ?

Les prochaines étapes à venir sont la prise de contact avec le bailleur pour lui présenter le projet et obtenir son avis sur sa réalisation. Des échanges avec la Direction des Affaires Culturelles (DAC) seront à prévoir également en raison de son expertise sur la mise en œuvre de ce projet. Par ailleurs, ce projet doit obtenir les accords de l'ABF pour être réalisé.

- La problématique de rénovation du Défenseur du Temps ?

La Mairie de Paris Centre a sollicité l'ensemble des services de la Ville compétents sur ce sujet, afin d'étudier les différentes pistes possibles pour assurer l'entretien de cette œuvre. De ces nombreux échanges il est une nouvelle fois ressorti que la Ville ne peut légalement pas contribuer à l'entretien d'un bien privé. Il est donc juridiquement impossible, pour la Mairie de Paris Centre, de prendre en charge, ne serait-ce que partiellement, les frais liés à l'entretien et aux éventuelles réparations de celui-ci.

La Mairie de Paris Centre étudie tous les recours légaux pour résoudre le problématique identifié par le Conseil, toutefois tant que le Défenseur du Temps sera un bien privé, la Ville ne pourra pas contribuer à son entretien.

Suite à cette réponse, le Conseil de quartier demande à la Mairie de Paris Centre si elle peut user de son influence pour « mettre la pression » sur les acteurs privés comme Leroy Merlin afin de financer les rénovations sur le Défenseur du Temps ?

Le Conseil demande s'il est envisageable de poser un panneau sens unique sauf riverains, facilitant ainsi l'accessibilité aux résidents véhiculés, dans les rues Simon le Franc et Geoffroy l'Angevin ?
Il n'est pas envisageable de poser un panneau "sens unique sauf riverains" dans la rue du Temple pour accéder à la rue Geoffroy l'Angevin car le panneau "sauf riverain" n'est pas assez clair et donc n'est pas respecté. Cela reviendrait à rouvrir la rue du Temple à tous les véhicules sur cette partie, ce qui n'est pas souhaité, puisque le plan de circulation a été imaginé en « marguerite » afin d'améliorer le confort des piétons, qui sont les usagers prioritaires des politiques publiques de la Mairie Paris Centre et de la Ville de Paris.

La Mairie de Paris Centre s'est appuyée sur l'expertise et les avis des participants des trois ateliers de concertation, ainsi que sur les avis de la RATP et des concessionnaires de parking consultés, pour consolider le nouveau plan de circulation du secteur. Les mesures retenues tiennent largement compte de cette phase de concertation qui a permis des évolutions importantes, tout en conservant les objectifs initiaux de la démarche. Ce plan de circulation ne sera donc pas modifié.

Pour autant, la Mairie de Paris Centre a entendu les difficultés qui se posent pour la rue Simon Lefranc, et a organisé une concertation afin de mieux comprendre les remontées terrain pour y répondre. Il est faux de dire qu'elle ne souhaite pas faire évoluer la situation. Des mesures correctives ont été proposées, en lien avec les riverains, pour améliorer la situation : renforcement du signalement en amont de la rue (dès les quais de l'Hôtel de Ville), expérimentation avec feux masqué, modification des GPS pour ouvrir la rue de Rivoli entre Lobau et Renard. Une fois ces mesures mises en place, les effets seront évalués. Des comptages auront lieu au 1er semestre 2024, pour évaluer les résultats de l'ensemble du plan de circulation. La rue Geoffroy l'Angevin ne fait pas l'objet de la même problématique, au contraire, elle n'est désormais accessible que par le nord (rue Rambuteau) et a vu son trafic réduit depuis la nouvelle mesure.

Il est vrai que pour certains trajets, et dans votre cas pour rejoindre quelques parkings, le nombre d'accès possibles a été réduit. Cela génère des contraintes, qui semblent toutefois très inférieures aux bénéfices du projet pour le quartier et ses habitants (dont 3/4 n'ont pas de voiture) en termes de sécurité routière, de bruit et de pollution. Si ce plan de circulation vise explicitement à favoriser la marche, l'usage des bus ou du vélo, il n'empêche ainsi à personne d'utiliser sa voiture en fonction de ses besoins pour les trajets qui ne peuvent pas être substitués par un autre mode de transport. Avec, il est vrai, parfois un rallongement du temps de parcours.

Le Conseil demande à la Mairie le remplacement des poubelles détériorées afin que les ordures ne se retrouvent plus au sol ? Existe-t-il une loi ou une règlementation pour empêcher les personnes de s'en servir comme une poubelle domestique ?
Le Conseil est invité à faire remonter les signalements via « Dans Ma Rue » ou à les signaler à la division territoriale par téléphone au 01 55 34 77 17. Par ailleurs, en raison de

l'uniformisation du mobilier urbain et dans le respect des recommandations au plan VIGIPIRATE, il est préconisé d'installer des poubelles Cybel (transparentes et légères).
A noter également, qu'aucune loi ne stipule l'interdiction de se servir d'une poubelle sur l'espace public comme une poubelle domestique. Cependant, il est interdit de déposer ses déchets sans respecter les règles de collecte des déchets définies par la mairie (jour, horaires, tri) et ne pas respecter l'interdiction est puni d'une amende.

Un membre signale qu'au 7 rue Geoffroy L'angevin est présent un dépôt depuis longtemps, malgré les travaux terminés de l'immeuble de logements sociaux Ville de Paris.
Le Conseil de quartier confirme que ce dépôt est encore présent et qu'il est toujours utilisé—l'emprise est autorisée jusqu'au 12 janvier 2024.

Nouvelles questions posées à la Mairie de Paris Centre lors de la séance :
Dans l'attente d'un RET spécifique, le Conseil de quartier demande s'il est possible d'installer des croix de St. André pour réguler et contenir les terrasses sur la place Bourg Tibourg, à l'instar de la place Sainte Catherine ?

Le Conseil de quartier souhaite informer et alerter la Mairie de Paris Centre de l'existence d'un courrier de l'ADAC des commerçants de la rue Montorgueil annonçant le projet de créer une rue festive du jeudi au dimanche pendant les JOP de Paris 2024.
Le conseil demande à la Mairie de Paris Centre d'écrire une lettre à cette association afin de préciser leurs intentions, mais également de faire un rappel aux commerçants de se conformer au RET.

Reprise de la Résolution qui sera votée par le CQ HBM en décembre :
Le conseil de quartier demande si la Mairie de Paris Centre peut mettre en place une régulation concernant les décorations forales artificielles, hautement inflammables, combinées à des équipements lumineux notamment en prévoyant :

- La désinstallation en urgence de toutes les installations de fleurs artificielles dont l'inflammabilité et la toxicité en cas de départ de feu n'est pas conforme aux normes de sécurité des ERP ;
- La mise en place d'une obligation pour un ERP d'obtenir l'aval de sa copropriété avant d'installer des supports monumentaux sur un bâtiment ;
- L'obligation pour les ERP installés au sein des copropriétés de contracter une assurance spécifique, qui couvre efficacement le moindre sinistre que toute décoration ferait peser sur les copropriétés ;
- L'obligation dans les secteurs patrimoniaux préservés d'obtenir des bâtiments de France la validation de tout projet susceptible d'impacter l'esthétisme des bâtiments … comme c'est déjà le cas pour notre quartier, régi par le PSMV ;
- La réaffirmation par la Mairie de son engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique en interdisant les décorations plastiques sur les devantures (lutte contre les émanations toxiques en cas d'incendie) ;
- La réaffirmation par la Mairie du soutien à des acteurs économiques (ERP) privilégiant la végétalisation naturelle produite localement pour leurs décorations extérieures (fleurs naturelles, branches d'arbustes etc.).

Le Conseil de quartier souhaiterait être informé de l'avancement de la réparation du 1er ascenseur de la piscine de St Merri ?

Un campement est installé devant la Piscine St Merri, le Conseil souhaiterait connaitre le positionnement de la Mairie de Paris Centre face à ce signalement ?

Le Conseil de quartier demande s'il est possible de surveiller l'intensification des survols d'avions civiles au-dessus de la capitale, quelques fois à des altitudes basses, de 5-6H du matin à minuit, voir au-delà. Pourtant interdits par la loi du 20 janvier 1948 ?
Ce signalement est une vraie inquiétude pour la pollution urbaine, sonore, écologique et santé publique.

Vote du budget d'investissement 2023 :
La coprésidence invite les conseillers à voter une proposition de dépense pour une matrice, d'une valeur de 500€, qui servira de moule pour créer des clous d'estampillage
Vote pour à l'unanimité.

Intervention des Groupes de Travail et des Commissions
Commission Solidarité :
La co-présidente rappelle que le Conseil de quartier a voté une contribution de 2 000€ pour participer, avec les autres Conseils de Paris Centre, à l'achat d'un camion douche.
Patricia CLARISSE, représentante de la Commission inter-conseil Solidarité, présente le projet camion douche. Françoise BAGOT autre représentante pour le CQ HBM l'assiste. Le camion douche est proposé en partenariat avec l'association Depaul France qui actuellement gère un camion douche circulant dans le 10e et 18e. Cet investissement représente 70 000 à 90 000€ comprenant l'achat du camion et son fonctionnement dans Paris Centre. Il permettra aux personnes sans-abris d'accéder à un service répondant à leur besoin d'hygiène. Ce projet est complémentaire à l'offre des casiers solidaires installés par Emmaüs Alternative.
La coprésidence invite les conseillers à voter le solde d'investissement d'un montant de 4 500€ au bénéfice du projet de camion douche : soit 2 000€ (déjà voté) + 4 500€
Voté à l'unanimité.

La co-présidente informe qu'une visite à la halte des coursiers du 18e est prévue le 1er décembre avec Boris JAMET-FOURNIER.

Commission Mobilité & Circulation :
Des signalements ont été rapportés par plusieurs membres :

- Difficulté de circulation, à pied, au niveau des passages piétons rue Beaubourg et boulevard Sébastopol, où les cyclistes ne s'arrêtaient pas et ne laisseraient pas passer les piétons.
- Des feux piétons supprimés qui rendent la traversée des piétons dangereuse.
- Le pavage rue Simon Le Franc où certains endroits sont bombés et sont inondés en cas de pluie. Un membre demande une réponse de la Mairie afin de lui expliquer en quoi ce revêtement est un progrès face à ce constat ?

Le co-président rappelle les actions de la Commission Mobilité & Circulation dont le référent est lui-même. Elle permet d'échanger sur les signalements et d'apporter à la Mairie de Paris Centre des résolutions.
Il propose de mettre ces sujets à la prochaine commission.

Enquête en ligne sur le plan de circulation du Marais et les Iles :
Le co-président annonce que l'enquête a recensé 250 entrées. L'objectif est de dépasser les 1000 entrées avant fin décembre. De ce fait, il propose aux membres du Conseil de continuer à distribuer les flyers et affiches. Il suggère également de les afficher dans les ascenseurs et parkings.
Un débriefing de ce sondage sera réalisé lors du Conseil de janvier ou février. Le co-président propose d'y inviter Florent Giry, Adjoint au Maire en charge de la voirie, des mobilités et de la gestion des chantiers.

Claire Poursin, invitée du Conseil de quartier Seine, participante au groupe de travail inter-conseils de quartier sur la Mobilité, fait une intervention concernant l'axe Bastille-Concorde. Elle rapporte les points suivants :

- Le Conseil de quartier Seine a créé un questionnaire papier qui liste plusieurs questions sur les usages modifiés et impactés par ce nouveau plan de circulation.
- Les habitants et commerçants de cet axe ou des rues adjacentes ont été interviewés. Le secteur Seine a été couvert ainsi que quelques commerces situés dans le secteur du Conseil de quartier Marais-Archives.
- Les difficultés d'accessibilité rapportées, auraient, selon les retours de certains commerçants, impacté leurs chiffres d'affaires et rendu leurs recrutements de personnels plus difficiles.
- Elle appelle aux volontaires pour interroger tous les commerçants de la rue St Antoine mais également dans les rues adjacentes du secteur Marais-Archives.
- Elle invite les membres à participer en remplissant ce questionnaire.

Les co-présidents informent le Conseil de la prochaine réunion du groupe de travail, le 28 novembre à la Mairie de Paris Centre.

Commission Terrasses
La co-présidente propose de créer un pont entre la réunion GPO et la commission Terrasses en mettant en place le même tableau de suivi du Conseil de quartier Louvre-Opéra. Elle suggère d'organiser des ateliers pour se familiariser avec ce nouvel outil. Il pourra être ensuite relayé lors des GPO.
Elle rapporte que la police municipale préconise les signalements réalisés par plusieurs riverains, sur l'application « Dans ma Rue », avec photos à l'appui.
A titre d'information, les conseillers peuvent s'ils le souhaitent consulter en ligne les autorisations de terrasses en cliquant ici, avoir accès aux verbalisations via ce lien et consulter les statistiques présentées pendant la séance ici.
Commission Cadre Urbain et Végétalisation :
Françoise BAGOT, invitée et co-présidente du Conseil de quartier Halles Beaubourg Montorgueil, informe les conseillers, de la dangerosité des décorations florales dans l'espace

public. Elle fait part des problématiques d'esthétisme, d'entretien, d'hygiène et d'écologie qu'engendrent ces décorations sur les commerces. Elle propose au vote, une résolution, pour demander à la Mairie de Paris Centre, une réglementation sur les décorations florales artificielles hautement inflammables. Vote pour cette résolution à l'unanimité.
Cette résolution est détaillée dans le paragraphe « **Nouvelles questions posées à la Mairie de Paris Centre lors de la séance ».**
A titre d'information, les conseillers peuvent s'ils le souhaitent consulter en ligne l'état des autorisations d'urbanisme en cliquant ici.

Commission Ecoles et Handicap :

- Ecoles :
  La coordination étudie auprès de ses fournisseurs, l'achat de 2 tableaux blancs mobiles, format 120 x 90 cm ou 120 x 150 cm, double face, magnétiques, effaçables, cadre en aluminium pour les nouvelles double-classes de l'école de Moussy. Cette proposition avait été votée par le Conseil en octobre pour un budget total de 700€. Pour suivre le projet, la co-présidente a mis en relation la directrice d'école et la coordination.

- Handicap :
  Sandrine THOURY, référente de la commission informe la création d'un créneau multisports au sein de la Halle des Blancs Manteaux, ouvert aux enfants en situation de handicap moteur ou en mobilité réduite, le jeudi de 17h30 à 19h00.
  Elle rapporte également ne pas avoir eu de nouvelles sur la mise en service du 1er ascenseur de la piscine St Merri – Marie Marvingt.

La co-présidente invite les conseillers à participer à cette commission. Elle a besoin de deux volontaires pour collaborer avec Sandrine.

Commission Sécurité et prévention :
La coprésidente propose de remonter les points suivants lors du prochain GPO du 23 novembre :

- La situation du trafic de drogue au niveau du 8 bis rue de Montmorency, qui connait une évolution inquiétante ;
- La demande d'une régulation concernant les décorations forales artificielles, hautement inflammables, combinées à des équipements lumineux ;
- La verbalisation des affichages sauvages sur les vitrines, poteaux, poubelles et autres équipements publics : les afficheurs savent que c'est interdit, mais ne craignent aucune amende ;
- La crainte soulevée par le courrier de l'ADAC qui souhaite innover pendant les JOP en installant des tables et assises dans les rues, destinées à la consommation, alcool inclus. Quid également de la consommation d'alcool en pleine rue devant les cafés et bars ?

Un signalement sur la fermeture nocturne du tunnel sous le Louvre est rapporté par un conseiller.

Un conseiller invite à faire remonter les problèmes de sécurité à l'adresse e-mail du Conseil : ma-securite@conseil-de-quartier.fr

Commission Culture et Patrimoine :

- Tracé de l'enceinte de Philipe Auguste :

Une réunion est prévue, avec la Mairie de Paris Centre et les services de la ville de Paris, sur le tracé de l'enceinte Philippe Auguste, le 1er décembre.

- Panneaux du Jardin Anne Frank :

Le co-président présente les 12 panneaux alu-dibon, qui avaient été votés, pour le jardin Anne Frank. Une session d'installation est prévue prochainement. Une petite fête sera organisée, pour l'occasion, en avril 2024. Elle sera soumise au vote début 2024 dans le cadre du budget de fonctionnement.

- Good Bye Hippocrate :

Dans l'attente de la réalisation de ce projet dans l'espace public, le Conseil demande, à la Mairie de Paris Centre, s'il est possible d'exposer l'œuvre pendant 1 mois dans l'espace Keller ? Photo de l'œuvre ci jointe dans l'annexe ci-dessous.

Commission langue et savoir(s) :

La co-présidente rappelle que la dictée publique aura lieu le samedi 13 janvier de 14h30 à 17h30, à la Mairie de Paris Centre. Des permanences d'inscription sont prévues à la Mairie de Paris Centre :

- De 17h à 19 h les jeudis 23, et 30 novembre, 14 décembre 2023, 4 janvier 2024 ;
- De 11h à 13 h les samedis 25 novembre, 2 et 9 décembre 2023.

Il est également possible de s'inscrire par courriel à l'adresse suivante : dicteemaraisarchives@gmail.com

Les conseillers sont invités à communiquer sur les réseaux Twitter, Facebook, à distribuer les flyers, affiches et à participer à la logistique le jour de l'évènement.

Eliane ROSENBERG-MOUNIER demande, à la coordination, s'il est possible de stocker les lots (livres) à la Mairie de Paris Centre. La coordination y répond favorablement.

La prochaine réunion du Conseil de quartier se tiendra le 11 décembre à 18h à la Fondation Lafayette Anticipations.

Annexe :
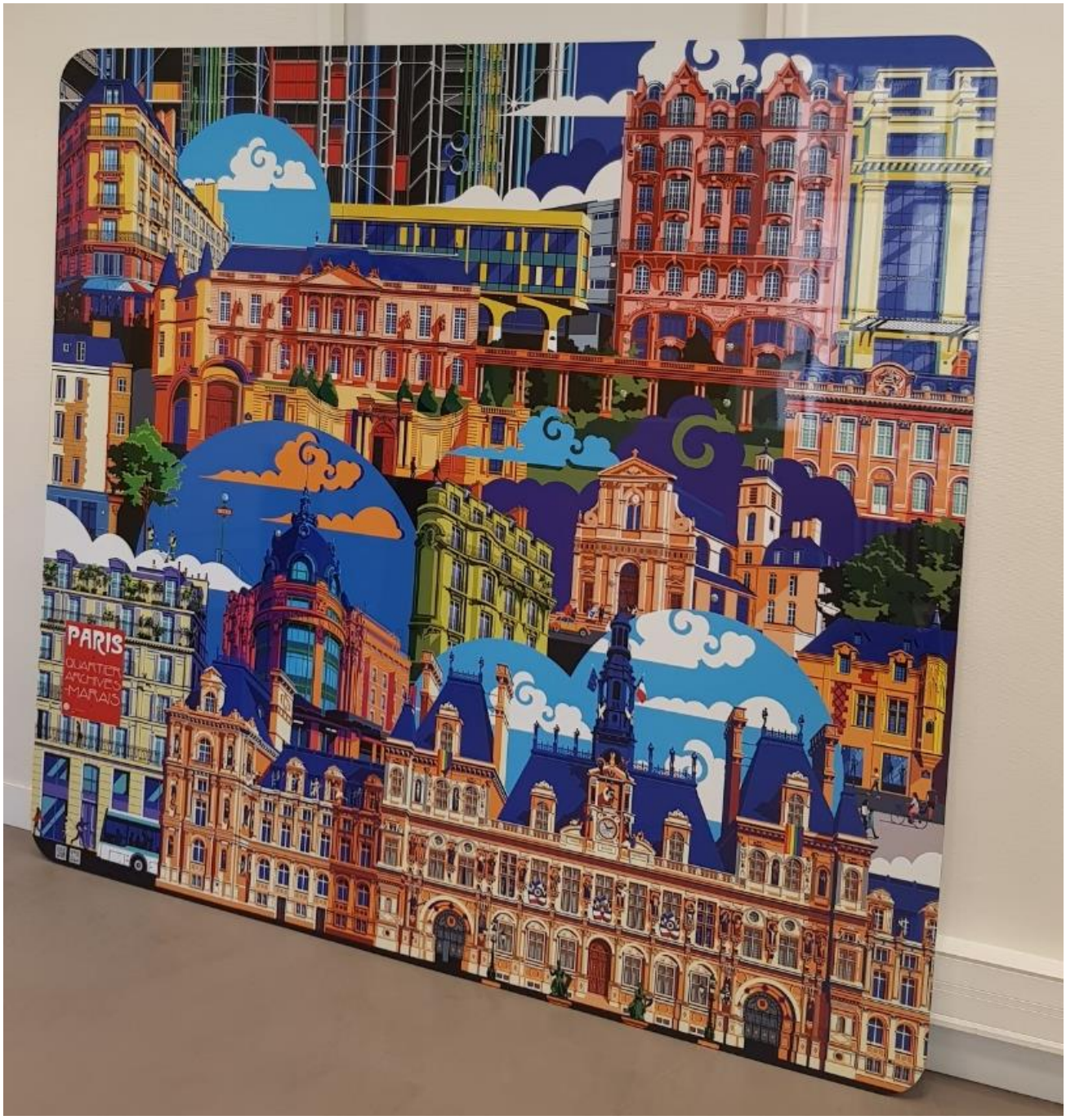
Good By Hippocrate :